

Extrait du Association SAMBA

<http://www.association-samba.org>

# Une photographie

- FMC et RESEAUX - FMG du Boulonnais - Programme 2008 -



Date de mise en ligne : samedi 31 mai 2008

---

**Association SAMBA**

---

Ce soir vendredi 30 mai 2008

Je régule au Centre 15 - SAMU d'Arras en qualité de médecin régulateur dit « libéral ».

**De 20 h à 23 h** ( preuves à l'appui et c'est vérifiable ! )

**seul, j'ai régulé 32 dossiers**, soit une soixantaine de coup de téléphone !

&mdash; En moyenne 2 appels par dossiers ; le 1er : l'entretien avec le demandeur

&mdash; le 2nd : le bilan par l'effecteur envoyé sur place ; essentiellement des appels AMU ( Aide Médicale Urgente ) de niveau 2 nécessitant un transport dans un SU ( Service d'Urgence ) ,

**versus dans le même temps**

**5 dossiers traités par le régulateur urgentiste praticien hospitalier** du Centre 15 - SAMU ; essentiellement des appels de niveau 1 ( envoi et bilan de SMURS ) ;

**et 42 dossiers traités par les 3 médecins régulateurs libéraux du CRAL 62** ( chacun : 14 dossiers de niveau 4 surtout et peu de niveau 3)

**soit un total de 42 + 32 = 74 dossiers traités par les « libéraux »** sur 79 dossiers régulés par un médecin.

**Ce sont des chiffres habituels qui démontrent la place incontournable prise par la Médecine Libérale dans la Régulation .**

Reste maintenant à exiger la cogestion « Libéraux - Hospitaliers » de ces plateformes d'appels 15 - 33.33, interfaces de la prise en charge des DSNP (Demandes de Soins Non Programmées).

Si les politico-administratifs veulent mettre leurs actes en concordance avec leurs discours, ils doivent comprendre que le meilleur moyen de mettre à-bas les murs entre les Communautés Médicales des Villes et Villages d'une part et d'autre part les Communautés Médicales Hospitalières, c'est de légiférer afin d'établir la parité de gestion Ville - Hôpital des Centres d'Appels 15 - 33.33 ( et pourquoi pas : tripartite avec les Sapeurs Pompiers ? ) &hellip;

Le travail des généralistes libéraux doit être identifié et médiatisé afin que ces médecins soient reconnus et rémunérés en conséquence. Sinon, ils se désengageront du système de prise en charge des DSNP .

Assez de paroles ! des actes !

**Dr Pierre GRAVE**